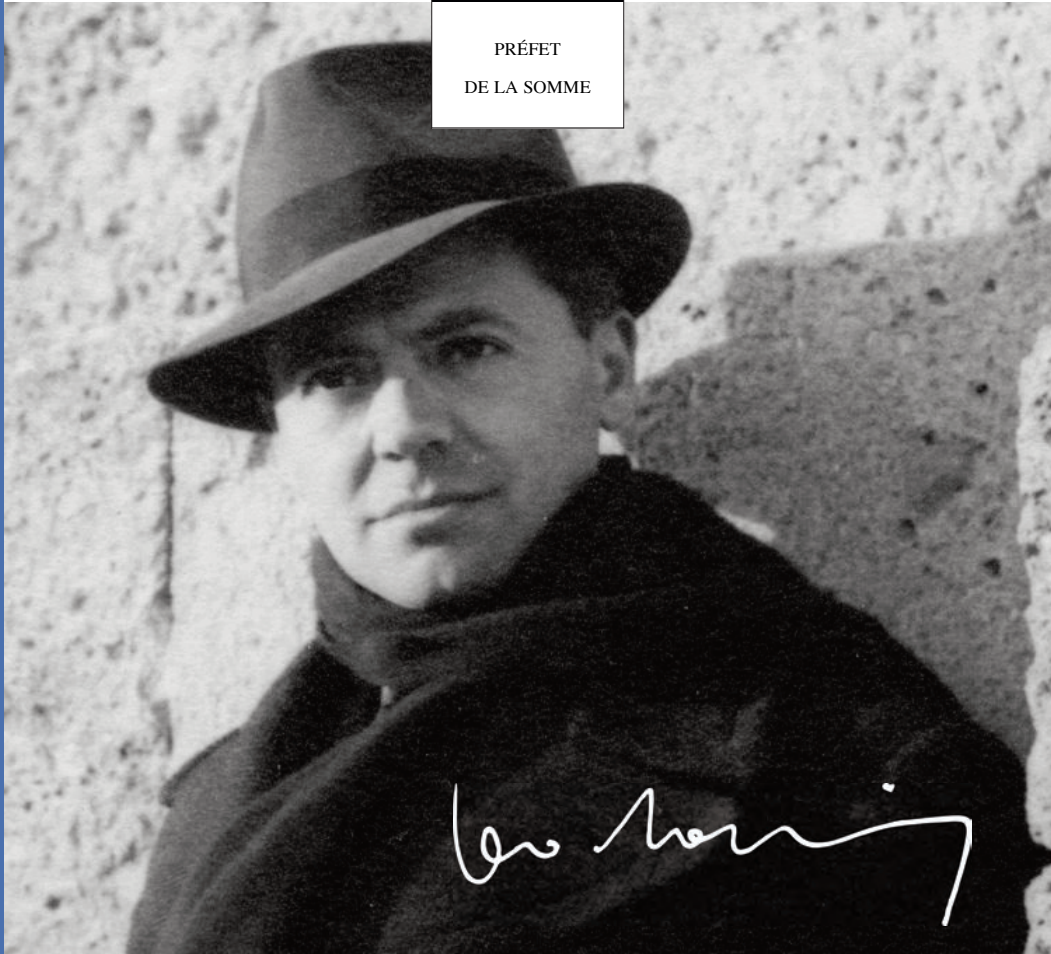




PRÉFET
DE LA SOMME



Jean Moulin (1899-1943)

Une figure emblématique
à la préfecture de la Somme

MINISTÈRE de l'INTÉRIEUR.

DIRECTION du PERSONNEL
et de l'ADMINISTRATION GÉNÉRALE,

1er bureau

ADMINISTRATION PÉRIODIQUE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Paris, le 29 juin 1934

Le PRÉSIDENT du CONSEIL,
MINISTRE de l'INTÉRIEUR,

à Monsieur le PRÉFET de la Somme

J'ai l'honneur de vous transmettre en ampliation d'un décret
du Président de la République rendu le 19 mai 1934
sur ma proposition, par lequel M. Moulin, Post-Écrite
rattaché, a été nommé Secrétaire général de votre préfecture.

Veuillez effectuer le dépôt de ce décret aux archives de
la Préfecture, et m'adresser le procès-verbal constatant l'ins-
tallation de M. Moulin qui a été précédemment fixée
au 10 juillet 1934.

Pr le Président du Conseil,
Ministre de l'Intérieur,
F. L. Directeur du Personnel et de l'Admini-
stration Générale:
Le Chef du Bureau du Personnel

Sommaire

Éditorial du préfet.....	5
Jeunesse	7
■ Une famille républicaine	
■ Les prémices d'un talent artistique	
■ Les débuts de carrière	
Au service de l'État	9
■ Une brillante carrière préfectorale	
■ Alias Romanin	
À la préfecture de la Somme de juillet 1934 à juin 1936	13
■ Jean Moulin face aux grèves	
■ Décembre 1934/1935 : Noël des enfants des chômeurs	
1937 : le plus jeune préfet de France	20
"Premier combat"	21
Le résistant	23
L'arrestation	25
La mémoire de Jean Moulin	26



**A LA MÉMOIRE DE
JEAN MOULIN**

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA PRÉFECTURE DE LA SOMME
(1^{ER} JUILLET 1934 = 9 JUIN 1936)**

**SOUS LE PSEUDONYME DE MAX DANS
LA CLANDESTINITÉ, IL FUT
L'ORGANISATEUR DU
COMITÉ NATIONAL DE LA RÉSISTANCE
ET MOURUT HÉROÏQUEMENT,
VICTIME DE LA CRUAUTÉ
HITLÉRIENNE, SUR LA ROUTE
DE LA DÉPORTATION**

Plaque commémorative à la mémoire de Jean Moulin, hall de la France Libre et Combattante de la préfecture de la Somme.



*« Jean Moulin, préfet,
artiste et résistant. »*

Jean Moulin occupe une place toute particulière dans notre mémoire collective. Figure emblématique de la République, il s'est révélé dans une des périodes les plus troubles de l'Histoire de France. Unificateur des mouvements de la Résistance, il incarne les idéaux de démocratie, de liberté et de fraternité.

Il y a 70 ans, le 21 juin 1943, Jean Moulin est arrêté par la Gestapo à Caluire. Chef du Conseil national de la Résistance, il est torturé par Klaus Barbie, chef de la Gestapo lyonnaise des jours durant. Il subit les pires sévices et décède le 8 juillet suivant. Mais il ne dévoile rien, il ne trahit pas les valeurs pour lesquelles il s'est battu toutes ces années et il ne dénonce aucun de ses camarades.

Cet ultime acte de bravoure souligne l'engagement et la détermination sans faille de cet homme, dont le parcours est tout à fait exceptionnel.

Auparavant, Jean Moulin mène une brillante carrière administrative qui le conduit aux quatre coins de la France. Il reste notamment deux ans à la préfecture de la Somme, entre 1934 et 1936, où il occupe le poste de secrétaire général. Il devient, l'année suivante, le plus jeune préfet de France. Par ailleurs, tout au long de ces années, il cultive ses remarquables talents d'artiste, jardin secret indispensable pour cet homme aux multiples facettes.

C'est donc avec beaucoup de respect et d'émotion que je rends hommage à Jean Moulin, préfet, artiste et résistant.

Jean-François CORDET,
préfet de la région Picardie
préfet de la Somme



Le jeune Jean Moulin porte un costume marin confectionné par sa mère. C'est l'uniforme des jeunes garçons de l'époque ; il a alors moins de dix ans. Le cliché est l'un des tout premiers pris à Saint-Andiol par Laure avec l'appareil que lui a offert son père pour récompenser ses résultats scolaires.

Une famille républicaine

Né le 20 juin 1899 à Béziers, Jean Moulin est le quatrième et dernier enfant de la famille. Antonin, son père, professeur de lettres classiques puis d'histoire au collège Henri IV de Béziers, est très engagé dans la vie politique locale.

Ardent républicain, ce dernier s'investit dans les grandes luttes politiques de l'époque : défense de la laïcité et du capitaine Dreyfus, refus du boulangisme. Président de la section locale de la Ligue des Droits de l'Homme, adjoint au maire de Béziers, puis conseiller général radical-socialiste de l'Hérault, ce républicain convaincu inculque à son fils les grands principes de démocratie et d'égalité, de lutte contre l'antisémitisme et l'intolérance. Cet engagement paternel influence grandement le jeune Jean Moulin, qui reçoit ainsi une solide culture politique, pétrie d'histoire républicaine.

Adolescent, un de ses professeur d'histoire demande à Jean Moulin son héros préféré. Celui-ci désigne sans hésitation Vercingétorix comme « notre première gloire nationale [...]». Héros de l'indépendance gauloise, combattant, il s'est sacrifié pour la liberté de sa patrie ».

Les prémices d'un talent artistique

Jean Moulin manifeste très tôt des dispositions artistiques. D'après Laure, sa sœur, le dessin était la seule chose qui l'intéressait véritablement à l'époque. À six ans, il s'amuse à esquisser des personnages sur la Promenade des Anglais à Nice.

Rêveur, il adore passer ses vacances en compagnie de ses cousins dans le fief familial de Saint-Andiol, un petit village des Bouches-du-Rhône. Fasciné par ces paysages provençaux chargés d'Histoire, il se plaît à contempler l'horizon depuis les ruines du vieux château féodal, situé à quelques kilomètres, au pied des Alpilles. Ce lieu, renommé au XIIIe siècle pour ses jeux d'Amour courtois l'inspire tellement qu'il prend le nom de ce château, Romanin, comme pseudonyme d'artiste en 1922.

Adolescent, il s'adonne plutôt à la caricature. Ses professeurs de lycée comptent parmi les premières victimes de son coup de crayon.

Sensibilisé aux questions politiques et d'actualité par tradition familiale, il réalise beaucoup de dessins au cours de la Grande Guerre. Inspiré par les oeuvres de Poulbot et Hansi, Jean Moulin croque avec finesse la société en guerre. Consécration de son talent en 1915 : deux de ses dessins sont publiés dans les journaux parisiens *La baïonnette* et *La guerre sociale*.

Les débuts de carrière

Il renonce cependant à une carrière artistique lorsqu'il obtient son baccalauréat en 1917. Encouragé par son père, il s'inscrit en faculté de droit de Montpellier et rentre en septembre en tant qu'attaché au cabinet du préfet de l'Hérault pour payer ses études.

Mobilisé en avril 1918, il part pour les Vosges en septembre, la contre-offensive générale des Alliés nécessitant l'apport des nouvelles troupes. Se trouvant au moment de l'armistice à quelques kilomètres du Front, il n'a au final jamais eu l'occasion de combattre, mais reste profondément marqué par la vision funeste des villages dévastés par la guerre. La démobilisation des troupes est lente et progressive et ce n'est qu'en novembre 1919 que Jean Moulin reprend ses fonctions.

Sans affiliation à un parti politique, il milite à gauche dans les milieux étudiants. Élu vice-président de l'association générale des étudiants de Montpellier, il adhère aux Jeunesses Laiques et Républicaines, de tendance radicale-socialiste. Il continue parallèlement de s'adonner à sa passion pour le dessin en publiant quelques-unes de ses œuvres dans des revues étudiantes.

En 1921, Licence de droit en poche, il est enfin prêt à embrasser une carrière de haut fonctionnaire, pour la plus grande fierté de sa famille.



- Pourquoi qu' tu f' bats pas ?
- ????
- Fais donc pas ton Constantin

« La guerre vue par les enfants », dessin publié le 28 octobre 1915 dans le quotidien *La guerre sociale*, un journal anti-militariste.

Une brillante carrière préfectorale

Il devient en février 1922 chef de cabinet du préfet de Savoie à Chambéry. Par ce nouveau poste, loin de sa région natale, il achève d'acquérir la connaissance des mécanismes de l'administration préfectorale. L'ensemble de ses collaborateurs souligne son engagement et son implication pour les responsabilités qui lui incombent. Ayant rapidement fait ses preuves, il est nommé sous-préfet de Savoie à Albertville en novembre 1925. Il devient ainsi à 26 ans le plus jeune sous-préfet de France.

Il se marie l'année suivante à Marguerite Cerruti, mais cette union ne dure pas plus de deux ans. C'est au cours de cette période savoyarde qu'il découvre la vie mondaine, notamment à Aix-les-Bains et à Megève. Il se lie d'amitié avec Pierre Cot, député radical-socialiste de la 2^{ème} circonscription de Chambéry. Les deux hommes partagent l'idée d'un programme politique libéral reposant sur des réformes sociales et se retrouvent souvent pour s'adonner à une passion commune : le ski. Cette rencontre est déterminante et influence grandement sa carrière.

« Il est des heures où servir son pays à quelque poste que ce soit, a un tel caractère d'impérieuse obligation que c'est tout naturellement et avec enthousiasme que les hommes de bonne volonté trouvent les forces nécessaires à l'accomplissement de leur tâche »

Jean Moulin, 8 mai 1939

Alias Romanin

Dès 1922, sous le pseudonyme Romanin, afin de préserver son anonymat et d'éviter toute confusion avec son activité en préfecture, il publie caricatures et dessins humoristiques dans des journaux satiriques comme *Le Rire*, ou *Le carnet de la semaine*.

De manière incisive et souvent ironique, il dénonce avec subtilité les travers du monde politique, dans le contexte particulier de la montée des nationalismes en Europe. Il dépeint par ailleurs avec malice et élégance les milieux mondains parisiens qu'il fréquente depuis sa prise de poste de sous-préfet à Chateaulin (Bretagne) en février 1930. Il côtoie ainsi les milieux intellectuels locaux et se lie d'amitié avec le peintre Lionel Floch ou des poètes comme Max Jacob et Saint-Pol Roux, qui l'influencent dans ses préférences artistiques et lui font découvrir Tristan Corbière, dont il illustre huit poèmes du recueil *Armor*, extrait d'*Amours jaunes*. Ces dessins, particulièrement émouvants, paraissent en 1935 et sont salués par la critique.

Son ami Pierre Cot, alors sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, fait appel à lui en décembre 1932 comme chef-adjoint de cabinet chargé des relations avec le Parlement. Cette nouvelle activité lui offre l'occasion de s'immiscer plus amplement dans la vie politique nationale. Il n'y reste que trois mois, du fait de l'instabilité ministérielle inhérente à la Troisième République.

Nommé sous-préfet à Thonon-les-Bains en 1933, et après un court passage à la préfecture de la Seine début 1934, il intègre en juillet 1934 la préfecture de la Somme en tant que secrétaire général.



Autoportrait de Jean Moulin.



« Le Marin aux trois filles », année 1930, aquarelle sur papier bristol qui traduit l'inspiration du « pompon rouge » qu'il a pu remarquer au port de Brest.



Cérémonie du 14 juillet 1934. Jean Moulin est au centre, en tenue officielle, entouré par le préfet André Jozon et Lucien Lecointe, maire d'Amiens.

À la préfecture de la Somme

de juillet 1934 à juin 1936

Les paysages de la région picarde encore profondément marqués par la Première Guerre mondiale lui rappellent ces quelques mois passés près du Front.

Devenant le deuxième personnage de l'administration du département, il doit désormais connaître les dossiers aussi bien que le préfet lui-même. Ses responsabilités sont d'autant plus grandes que Jean Moulin doit souvent remplacer le préfet André Jozon qui est malade. Le surcroît de travail induit par cette suppléance constitue pour lui un apprentissage fructueux.



Le bureau de Jean Moulin à la préfecture de la Somme, en 1935.

Jean Moulin face aux grèves

Sa prise de poste à Amiens est marquée par un contexte particulièrement sensible sur le plan européen. La situation en Allemagne est de plus en plus préoccupante : après la nuit des longs couteaux (juin 1934), et l'assassinat du chancelier d'Autriche Dollfuss (juillet 1934), Hitler, au pouvoir depuis un an, n'hésite pas à violer ouvertement les traités en mettant en place une politique de réarmement.

Cette période de trouble politique coïncide avec de profondes difficultés économiques. La France, touchée par la Grande dépression depuis 1931, mène une politique de rigueur budgétaire et tente de faire face à une profonde crise économique et sociale.

Chef de l'exécutif dans le département, le rôle du préfet est capital. Il intervient en arbitre, en conciliateur et doit être aussi attentif au sort des travailleurs qu'aux réalités économiques.

Jean Moulin, toujours très impliqué dans ses charges, n'hésite pas à se plonger dans des dossiers très techniques pour en maîtriser tous les aspects. Il fait notamment face à trois grandes grèves : en 1934 à Flixecourt ; en 1935 dans le Vimeu, puis à Moreuil. Si la première revêt un aspect plus politique, les autres portent exclusivement sur l'amélioration des conditions salariales : semaine de 40 heures au lieu de 48 sans baisse de salaire, et retraite à 55 ans.

La manière dont Jean Moulin gère ces dossiers révèle que, lorsqu'il doit faire face à des problèmes pratiques, il sait remplir son rôle d'administrateur uniquement préoccupé d'accomplir sa mission : tout d'abord maintenir l'ordre, puis dans un second temps résoudre les problèmes dans le souci de l'intérêt général.

Ces trois conflits soulignent l'importance des responsabilités qu'assume le préfet dans la vie économique du département, car en cette période de crise et de chômage, de la gestion d'une affaire dépend parfois le sort d'une entreprise voire d'une localité.



« Les chômeurs », eau-forte de Romanin alias Jean Moulin, réalisée en 1935 et exposée au Salon de la Société des Beaux-Arts à Paris en 1936. Cette lithographie empreinte de gravité montre la diversité de sa production artistique.

Décembre 1934 et 1935 : les Noël des enfants des chômeurs

En 1934, le Gouvernement impulse l'organisation au sein de toutes les préfectures d'une manifestation analogue à celle qui venait d'avoir lieu à Paris sous le patronage du président de la République.

Jean Moulin, très attaché à un idéal de solidarité et de justice sociale, s'investit beaucoup dans les préparatifs des Noël des enfants des chômeurs.

- NOTE pour la PRESSE -

-

L'OEUVRE du COMITE
du "NOEL des ENFANTS des CHOMEURS".

-:-

Au moment où le Comité adresse un nouvel et pressant appel à la générosité publique, il n'est pas inutile de rappeler brièvement l'oeuvre qu'il a accomplie l'année dernière.

Grâce à son action, 3.378 enfants du département de la Somme ont pu recevoir le sept Janvier 1935, un cadeau substantiel sous la forme d'un carton contenant des jouets et des friandises pour tous; des layettes pour les tout-petits; une culotte et un pull-over pour les garçons; une robe de laine ou un pull-over et des bas pour les filles.

Depuis le début de l'année, le Comité n'a cessé de faire des distributions pour aider les familles les plus dignes d'intérêt, et 382 nouveaux enfants ont pu être secourus à ce titre.

Des lettres particulièrement touchantes sont venues, en très grand nombre témoigner au Comité de l'intérêt que les bénéficiaires ont attaché à ces distributions.

Voici, prises au hasard, quelques unes de ces lettres où s'exprime naïvement, mais très sincèrement, la reconnaissance des petits :

" S^t

"Messieurs, Mesdames,

"Vous ne pouvez croire la joie que nous avons éprouvée quand on nous a distribué ces volumineux cartons avec ces vêtements chauds, ces friandises exquises et ce petit "meccano"... Aussi, c'est de grand coeur que nous venons vous dire un grand merci.

Pierre, Jean et Jacques".

Ailleurs, André, Pierre et Jean D.... de B.... dont "le père chôme depuis de longs mois" manifestent leur joie d'avoir trouvé, dans leur carton, "une bonne culotte doublée, un pull-over et quelques friandises".



Carte d'invitation pour l'inauguration de la nouvelle synagogue d'Amiens, en 1935.



Photo de la cérémonie d'inauguration de la nouvelle synagogue d'Amiens en 1935.
Jean Moulin est au premier rang, à droite.

1934

M. moulin

I

- 7° - Physique - Tenue Bien
- 14° - Intelligence et jugement Intelligence très vive
jugement très sûr
- 15° - Connaissances administratives ... Très étendues
- 16° - Instruction générale Très bonne
- 19° - Valeur professionnelle Excellente
- 20° - Valeur morale Très bonne
- 21° - Caractère - Décision Caractère agréable - A
beaucoup de décision -
- 22° - Autorité et influence indiscutables
- 23° - Considération et relations Bonnes
- 24° - Talent de paroles - Style Parle bien - Style choisi
- 25° - Activité extérieure Très actif
- 26° - Habitude au travail Très travailleur
- 27° - Antécédents politiques Radical socialiste
- 28° - Direction actuelle - de -
- 30° - Droit à l'avancement Ancienneté insuffisante
- 31° - Désires du Fonctionnaire
- 32° - Fonctions qui paraissent le mieux
lui convenir, et grade le plus
élevé auquel il peut arriver .. Préfecture importante
- 33° - Qualités et défauts,
attitude de famille, etc neant
- 34° - Appréciation générale Excellent collaborateur
qui a parfaitement réussi dans un poste très
difficile, après un précédent remarquable -
mérite à tous points de vue l'entière confiance
du Gouvernement -

26 DEC 1934

PRÉFECTURE
de la Somme

Médaille d'honneur de l'Assistance publique

Nom **MOULIN,**

Prénoms (souligner le prénom habituellement porté) **Jean.**

Profession **Secrétaire Général de la Préfecture de la Somme.**

Nationalité **Français.**

Lieu et date de naissance **Né à Béziers (Hérault), le 20 Juin 1899.**

Domicile actuel **Amiens, 26, rue Duthoit.**

Titres universitaires et publications concernant l'assistance ou les questions d'aide sociale **Licencié en droit.**

Le candidat est-il titulaire de la Médaille de bronze de l'Assistance (depuis quand ?) **Non**

De la Médaille d'argent (depuis quand ?) **Non.**

Distinctions honorifiques dont le candidat est déjà titulaire (date d'obtention de chacune d'elles) **Chevalier du Mérite Agricole (14 Juillet 1929)
Chevalier de la Couronne d'Italie. (1925)
Médaille d'Argent des Assurances Sociales.
Médaille d'Argent de la Prévoyance Sociale.
Médaille Commémorative de la Grande guerre.**

1° Dans les établissements publics	A) Désignation de l'établissement et indication de son importance.	-Chef-adjoint du Cabinet du Préfet de l'Hérault.
	B) Durée de la collaboration gratuite	-Chef de Cabinet du Préfet de la Savoie.
	C) id. rétribuée.	-Sous-Préfet d'Albertville. -Sous-Préfet de Châteaulin. -Sous-Préfet de Thonon. -Chef de Cabinet du Ministre de l'A. -Sous-Préfet de Montargis.
2° Dans les établissements privés	A) Désignation de l'établissement et indication de son importance.	
	B) Durée de la collaboration gratuite	
	C) id. rétribuée.	

Faits de dévouement et services rendus : spécifier la date des faits, la nature des services et la qualité en laquelle les actes ont été accomplis

(Président, Trésorier, Administrateur, Directeur, etc.)

20 ans de services.

A titre individuel

Pièces justificatives fournies à l'appui.)

M. MOULIN, fonctionnaire des plus distingués, s'est intéressé tout particulièrement, depuis son entrée dans l'administration, à toutes les questions concernant l'hygiène et l'assistance publique. Il a contribué, notamment, à l'organisation de l'Office départemental d'hygiène sociale de la Somme et du sanatorium interdépartemental de St-Gobain.

Je le propose pour la Médaille d'Argent de l'Assistance Publique qui sera la légitime récompense des précieux services qu'il a rendus à l'assistance publique et aux Oeuvres sociales.

A **Amiens** le **4 Juin 1936** 193...

LE PRÉFET,

*Médaille d'Argent de l'Assistance Publique accordée
Amiens le 4 Juin 1936 (J. G. 7 Juin 1936)*

1937 : le plus jeune préfet de France

Le 15 mai 1937 il devient, à 38 ans, le plus jeune préfet de France en prenant son poste à Rodez dans l'Aveyron. En 23 ans de carrière, il franchit avec une aisance remarquable les différents échelons de la préfectorale.

Il s'engage par ailleurs plus amplement en politique en tant que membre du cabinet du ministre de l'Air Pierre Cot en 1933 et en 1936.

Il assiste à l'émeute du 6 février 1934, révélatrice de la progression de l'activisme des ligues de droite (Croix de feu, Action française, Jeunesses patriotes...). Choqué par l'inaction du chef du gouvernement, et surtout par la haine de ces manifestants envers la République, il reste profondément marqué par cet événement.

Il participe en outre en 1936 à la fourniture d'avions aux pilotes républicains pendant la guerre d'Espagne, malgré la politique officielle de non-intervention du Président du Conseil Léon Blum. Cet acte constitue sa première lutte contre le fascisme, dont la nuit du 6 février 1934 lui avait révélé les menaces.

Quelques années plus tard, le pacte germano-soviétique d'août 1939 provoque chez lui une grande méfiance envers le parti communiste.

En somme, Jean Moulin, comme beaucoup d'administrateurs de sa génération qui partagent pendant l'Entre-deux-guerres les mêmes idéaux, assiste à l'inexorable affaiblissement de la République.

Afin de rassurer sa famille à la suite des événements du 17 juin 1940, Jean Moulin se fait photographier dans les jardins de la préfecture, et prend soin de dissimuler ses blessures.



« Premier combat »

Le 3 septembre 1939 la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne qui vient d'envahir la Pologne. C'est le début de la Drôle de Guerre.

Les Français s'en tiennent à une stratégie défensive et restent retranchés derrière la ligne Maginot. Le traumatisme de la Grande Guerre est toujours présent dans les esprits.

Préfet d'Eure-et-Loir depuis le 21 février 1939, Jean Moulin souhaite, jusqu'en décembre 1939, être mobilisé dans l'aviation. Mais le ministre de l'Intérieur Albert Sarraut s'y oppose fermement.

« Et pourtant, je ne peux pas signer. Je ne peux pas être complice de cette monstrueuse machination qui n'a pu être conçue que par des sadiques en délire. Je ne peux pas sanctionner cet outrage à l'armée française et me déshonorer moi-même. Tout plutôt que cela, tout même la mort. »

En mai 1940, les divisions blindées allemandes déferlent sur le territoire.

Extrait de Premier Combat œuvre posthume de Jean Moulin parue en 1947 aux éditions de Minuit

L'armée française est en déroute, ce qui provoque un exode massif des populations civiles. Des milliers de réfugiés envahissent Chartres, entraînant des problèmes d'hébergement et de ravitaillement.

Le 3 juin, la ville est bombardée, incendiée ; le désordre est total.

Le préfet refuse d'appliquer l'ordre de repli du Gouvernement du 14 juin 1940 afin de porter secours aux victimes malgré la pénurie : il n'y a plus ni téléphone, ni électricité, ni gaz, ni radio. Il organise la distribution du pain.

Le 17 juin, les Allemands pénètrent dans la ville et somment le préfet de signer un document accusant à tort les troupes sénégalaises d'atrocités à l'égard de la population civile (viols, meurtres de femmes et enfants...). Il refuse d'incriminer ces troupes coloniales qui se sont battues pour défendre la ville. Maltraité, il est ensuite enfermé dans l'hôpital civil de la ville en compagnie d'un soldat sénégalais. Dans la nuit, Jean Moulin décide de se trancher la gorge à l'aide d'un morceau de verre pour éviter de plier face à la torture. Sauvé in extremis, les Allemands ne donnent pas suite à l'affaire. Il reprend son poste le 22 juin, sans accepter la défaite.

Cet acte courageux témoigne de la détermination sans faille de Jean Moulin qui se comporte en résistant dès les premières heures de l'occupation.

Considéré comme étant resté favorable aux idées du Front populaire et à la République, il est révoqué par le maréchal Pétain le 2 novembre 1940.

Jean Moulin s'installe alors à Saint-Andiol dans les Alpilles et prend contact avec les différents mouvements de résistance de la zone Sud : Libération, Liberté, Mouvement de libération nationale.

Avant son départ de Chartres, il prend soin de se fabriquer une fausse identité. Il adopte le nom de Joseph Mercier, né le 20 juin 1896 à Péronne [où les archives de l'État ont été détruites par les bombardements en mai 1940]. De faux papiers britanniques lui permettent de gagner plus facilement l'Angleterre.

REGISTRATION CERTIFICATE No. <u>1043799</u>	
ISSUED AT <u>ARO-T Riccadilly</u>	
ON <u>25th October 1941</u>	
NAME (Surname first in Roman Capitals) <u>MERCIER Joseph Jean</u>	
ALIAS	
Left Thumb Print (if unable to sign name in English Characters).	PHOTOGRAPH
Signature of Holder } <u>Joseph Mercier</u>	Nationality <u>French</u>
	Born on <u>20/6/96</u> in <u>Péronne</u>
	Previous Nationality (if any)
	Profession or Occupation } <u>None</u>
	Single or Married } <u>Single</u>
	Address of Residence } <u>De Vere Hotel, Rensington High St.</u>
	Arrival in United Kingdom on <u>23/10/1941</u>
	Address of last Residence outside U.K. <u>Lisbon</u>
	Government Service <u>Sgt French</u> <u>Army 1916/18</u>
	Passport or other papers as to Nationality and Identity. <u>French Pol No 41</u> <u>issued Casse 7.2.41</u>

Faux papier d'identité, au nom de "Joseph Mercier", né à "Péronne" (80).
Les lunettes sur la photo d'identité lui assurent sa couverture.

Le résistant

Jean Moulin prend progressivement conscience du fait qu'une résistance à l'envahisseur se met en place. Instruit de son expérience de la Guerre d'Espagne, il pense qu'une coordination entre la communauté internationale et la résistance intérieure est nécessaire pour obtenir la victoire. Il dresse ainsi un inventaire des principaux groupuscules afin de connaître leurs objectifs et leurs besoins avant de se rendre à Londres auprès du général de Gaulle le 20 octobre 1941 pour y réclamer des secours.

Malgré des positions politiques différentes, les deux hommes se retrouvent autour d'un profond amour de la France et de ses valeurs éternelles.

Jean Moulin, nommé délégué du Comité national français en zone libre est alors investi de deux missions. La première est d'ordre politique : fédérer les mouvements de la zone libre en essayant d'imposer la tutelle du général de Gaulle. La seconde, plutôt militaire, consiste à mettre sur pied une armée clandestine (future Armée secrète) à partir des éléments paramilitaires préexistants.

« Max, pur et bon compagnon de ceux qui n'avaient foi qu'en la France, a su mourir héroïquement pour elle. »

Charles de Gaulle,
préface de *Premier Combat*, 1947

De par son expérience politique dans les cabinets ministériels et sa carrière de haut-fonctionnaire, le préfet Jean Moulin apparaît comme l'homme de la situation.



Carte de la France occupée.

Parachuté dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier 1942 dans les Alpes, il utilise les pseudos de Rex, ou Max (en hommage à son ami Max Jacob) car Vichy est au courant de sa fausse identité de Joseph Mercier.

Afin de masquer ses activités clandestines il décide d'installer une galerie d'art à Nice. La Galerie Romanin, officiellement inaugurée en février 1943, organise plusieurs expositions, et joue parfaitement son rôle de couverture. Le statut de marchand de tableaux justifie en effet ses nombreux déplacements en France.

Le 27 janvier 1943 il réunit les trois principaux mouvements de la zone sud, Combat, Libération et Franc-Tireur, au sein du Mouvements Unis de la Résistance (MUR), tandis qu'en zone nord, l'action des différents groupes tend à se coordonner.

De retour à Londres un mois plus tard, il est chargé par le général de Gaulle de créer un organe unique de Résistance.

Le 27 mai 1943 il préside la création du Conseil National de la Résistance (CNR). 18 participants représentant mouvements, partis politiques et syndicats votent la motion reconnaissant le général de Gaulle comme le chef politique et le général Giraud comme le chef de l'armée française.

Cette représentativité, voulue par Jean Moulin, est essentielle pour la légitimité démocratique de Charles de Gaulle.

Le but est d'organiser la lutte immédiate pour la libération du territoire français, de préparer le rétablissement des institutions républicaines et de mettre en place d'importantes réformes économiques et sociales.



L'appel du général de Gaulle sur les ondes de la BBC le 18 juin 1940.

L'arrestation

Le 9 juin 1943 le général Deslestraint est arrêté par la Gestapo. Pour remplacer le chef de l'Armée secrète, Jean Moulin organise une réunion le 21 juin 1943 à Caluire (Rhône). Les enjeux politiques sont importants.

La section IV de la Gestapo, menée par Klaus Barbie, est depuis quelques temps sur les traces de Max. Ils ne connaissent rien de son identité, ils soupçonnent juste qu'il est ancien préfet.

Il mourut « sans jamais trahir un seul secret, lui qui les savait tous »

Laure Moulin, sa sœur

Jean Moulin prend comme à l'accoutumée ses précautions : ne pas conserver de traces écrites, ne pas se promener avec des papiers importants et toujours arriver en retard à ses rendez-vous.

Négligence ? Dénonciation ? Quelques instants après son arrivée, la Police secrète fait irruption sur le lieu de réunion. Les Allemands détiennent Max, mais ne l'identifient pas immédiatement. Acheminé au siège de la Gestapo, il finit par révéler son identité :

« Jean Moulin : artiste peintre. »



Mais faisant preuve d'un courage hors du commun, il ne parle pas, ne dénonce pas ses camarades, ne dévoile rien de la structure et de l'organisation du CNR.

Après avoir été longuement torturé, ne pouvant plus parler, Barbie lui tend un papier pour y inscrire des noms. Il y griffonne la caricature de son bourreau...

Cet ultime geste de défi adressé à son tortionnaire exprime la force de son engagement sans faille envers la Résistance et, à travers l'expression artistique, son amour, jusqu'à la mort, de la France.

Il succombe lors de son transfert en Allemagne, le 8 juillet 1943, des suites des mauvais traitements reçus.

Son corps est anonymement rapatrié à Paris et incinéré au Père Lachaise.

La maison du docteur Dugoujon à Caluire, lieu de l'arrestation.

La mémoire de Jean Moulin

Figure emblématique de la Résistance française, Jean Moulin a fait preuve d'un courage et d'une détermination hors du commun.

Les événements l'ont poussé au sacrifice ultime pour la défense des valeurs républicaines.

L'homme de caractère s'est révélé sous les habits conventionnels.

« Il était de ceux qui incarnent leur tâche et, qu'à ce titre on ne remplace pas ».

Devant la barbarie nazie, Jean Moulin a su se battre pour la liberté.

Charles de Gaulle, Mémoire de guerre, tome 1, Plon, 1954

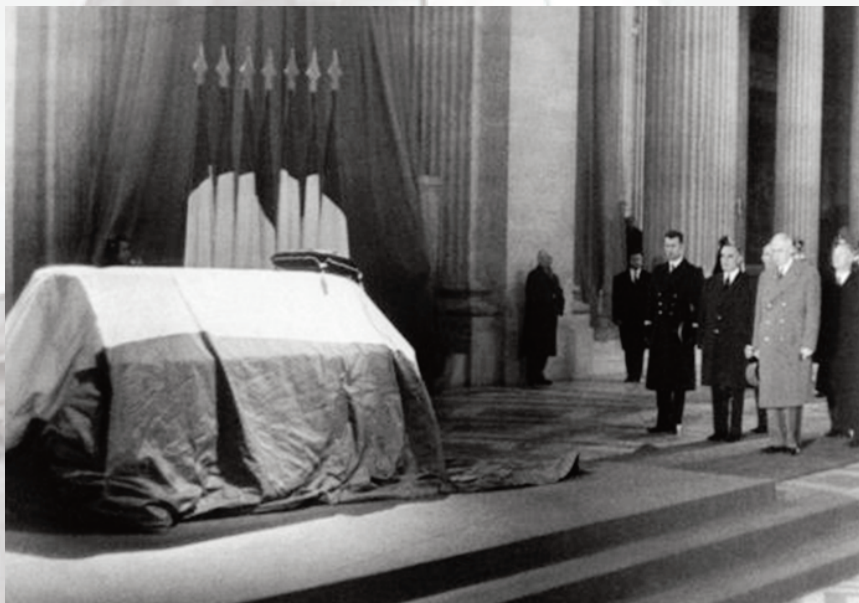
La cérémonie de transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon le 19 décembre 1964 reste marquée par le discours empli d'émotion du ministre des affaires culturelles André Malraux, qui rend un dernier hommage au héros résistant :

« Comme Leclerc entra aux Invalides, avec son cortège d'exaltation dans le soleil d'Afrique et les combats d'Alsace, entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège. Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé, comme toi ; et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé ; avec tous les rayés et tous les tondus des camps de concentration, avec le dernier corps trébuchant des affreuses files de Nuit et Brouillard, enfin tombé sous les crosses ; avec les huit mille Françaises qui ne sont pas revenues des bagnes, avec la dernière femme morte à Ravensbrück pour avoir donné asile à l'un des nôtres. Entre, avec le peuple né de l'ombre et disparu avec elle - nos frères dans l'ordre de la Nuit... »

Ce discours suivi du Chant des Partisans immortalise Jean Moulin comme un héros légendaire de la République, un symbole du combat et des souffrances de la Résistance française.

« Aujourd'hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé; ce jour-là, elle était le visage de la France.

André Malraux, ministre d'État, chargé des affaires culturelles



Le 19 décembre 1964, les cendres de Jean Moulin sont transférées au Panthéon.



André Malraux, ministre d'État chargé des affaires culturelles, prononça le discours de l'hommage rendu à Jean Moulin.

Couverture : portrait de Jean Moulin au cours de l'hiver 1939, près du château d'eau du Peyrou à Montpellier.

Crédits photographiques :

Ministère de l'Intérieur - DICOM : p.1 (couverture).

Archives départementales de la Somme, droits réservés - 2M29 : p.2, 12, 13, 16, 17, 18 et 19 ; cote 2F116 : p.17.

Préfecture de la Somme : p.4 et 5.

Collection Escoffier : p.6, 10, 11 et 15.

Leg Andrée Escoffier-Dubois (EPPM) : p.8. Leg Sasse (EPPM) : p.20 et 22.

Wikipedia (domaine public) - Eric Gaba : p.23 ; Gremana : p.25.

Ministère de la Défense - SGA/DMPA : p.24.

INA : p.27.



www.jeanmoulin.somme.gouv.fr



Préfecture de la région Picardie, préfecture de la Somme
51 rue de la République - 80020 Amiens cedex 9
03 22 97 80 80 - www.somme.gouv.fr